

Flash info PsyEN

Un signal très préoccupant !

Le 29 novembre, les volumes de recrutements des différents concours de l'Éducation nationale ont été publiés au BOEN.



Halte à la casse des services publics d'orientation

Dans le contexte de baisse générale pour le second degré, les PsyEN-EDO sont particulièrement visés par ces mesures. **Avec 55 postes au concours externe et 20 postes au concours interne, la diminution représente respectivement 36% et 33% par rapport à l'année précédente.** De plus, le concours réservé n'existant plus, ce sont 50 possibilités de titularisation qui disparaissent.

C'est le retour au niveau le plus bas, que nous avons eu à subir entre 2007 et 2012 sous la présidence Sarkozy et qui visait **une mise en extinction déguisée de la fonction** de COPsy avec 5 départs en retraite sur 6 non remplacés !

Cette décision est dans le droit fil des objectifs du **ministre de l'action publique** qui veut supprimer les doublons et **considère que le SPRO peut bien faire office de service public d'orientation de l'Éducation nationale!**

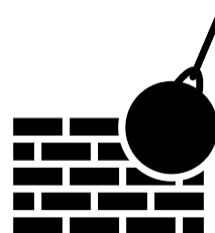
C'est aussi le résultat de la politique éducative prônée par ce gouvernement.

Quand les réformes mises en place (supérieur, lycée, voie professionnelle) nécessitent une orientation-sélection, qui va favoriser les parcours d'initiés et au mieux le sauvetage de quelques élèves méritants, quel est donc le besoin de PsyEN ?

Toute l'histoire de notre profession montre que la hausse des recrutements a toujours été liée à des politiques qui portaient des ambitions éducatives pour toute la jeunesse.

Aujourd'hui il n'en est rien.

Sous couvert de liberté, on libéralise et on privatise. Sous couvert d'orientation partagée, on évince ceux qui sont formés. Sous couvert de réalisme, on assujettit l'orientation aux débouchés immédiats et locaux.

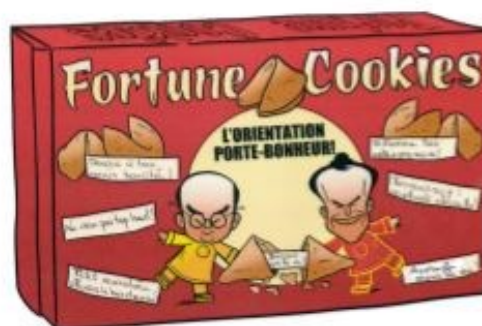


Alors que nous portons l'ouverture des possibles, le développement de la personnalité, l'émancipation et la lutte contre les déterminismes, la mise en place du Bac-3 / Bac+3 voulue par le Ministre, va se traduire par un **accroissement des inégalités sociales et de genre**. De nombreux travaux de recherche tant en sociologie qu'en psychologie montrent les effets négatifs des mesures préconisées. **On comprend mal que certaines organisations syndicales dans ce contexte soutiennent la proposition ministérielle de certification en orientation d'enseignants, de professeurs documentalistes et de CPE !**

La réduction des effectifs des PsyEN-EDO, alors que les besoins en matière d'accompagnement des élèves sont soulignés par tous, **révèle les véritables objectifs de ce ministère**. **Vivent les coachs et les associations ! Tant pis pour les élèves qui n'ont que l'École comme soutien !**

Il faut se faire entendre auprès des enseignants, des parents et des élèves. Tous nos intérêts sont convergents. **Contre les réformes iniques, contre la baisse des recrutements, et pour la défense du service public d'orientation de l'Éducation nationale mobilisons nous !**

**UN AVENIR GARANTI
DANS CHAQUE BISCUIT**



**L'ORIENTATION
SELON BLANQUER :
SIMPLE COMME UN COOKIE !**

Concertation, zéro pointé !

Bien que des textes importants concernant l'avenir des personnels des DRONISEP et la mise à disposition des PsyEN et DCIO doivent être publiés avant la fin de l'année, **le Ministère ne répond pas à nos demandes de concertation**.

Lors de la commission spécialisée des lycées, le 28 novembre, nous avons appris que **le projet de décret**, qui devait passer devant le CSE le 11 décembre concernant la **mise à disposition des PsyEN-EDO** aux régions, serait **soumis au Comité technique ministériel du 19 décembre**. Nous n'avons, à ce jour, pas connaissance de son contenu. On peut donc s'attendre à ce que des modifications touchant notre statut soient examinées. Il est inadmissible que les élu-e-s du personnel découvrent au dernier moment le sort qui leur est réservé.

Cela en dit long sur la volonté de passer en force et le refus de négocier !



Compte rendu de l'audience de l'intersyndicale de l'ONISEP au MEN du 30 novembre

En suivant ce lien, vous trouverez le CR complet :

<https://www.snes.edu/Audience-intersyndicale-ONISEP-avec-le-MEN.html>

Le transfert des DRONISEP est normalement prévu au 1/01/2019. Les personnels ont enfin obtenu une rencontre avec la conseillère sociale du Ministre, qui a donné quelques éclaircissements sur les projets du MEN.

⇒ **Concernant le transfert** : Selon le MEN il n'y aura pas finalement de transfert au 1/01/2019 mais une mise à disposition des personnels.

Les régions ne se sont apparemment pas bousculées pour proposer des cadres d'emploi intégrant les personnels. Du fait de la polyvalence déjà maintes fois soulignée des personnels des Dronisep et la difficulté de trancher dans les services à transférer, **le transfert des personnels des Dronisep se fera uniquement sur la base du volontariat**. On sort donc du cadre de la loi MAPTAM, celle-ci sera uniquement appliquée sur son volet financier (article 80). **Ce qui veut dire que le MEN s'engage à donner un équivalent financier de 200 ETP aux régions !** Inutile de préciser que rien n'est encore prévu concernant la répartition de cette manne financière entre les régions !

⇒ **Le devenir des personnels** : Ainsi, les agents qui choisiront d'être transférés à la Région seront détachés (avec leur droit d'option) ou intégrés. Les agents qui ne choisiront pas d'être transférés seront maintenus dans les services déconcentrés de l'Onisep dans la limite des 95 ETP ou dans d'autres services de l'État. **Comme on le voit, le volontariat reste très limité puisqu'à part les 95 ETP, les autres ne devraient pas conserver leur poste à l'ONISEP mais pourraient être affectés dans d'autres services.**

⇒ **La répartition des compétences entre l'Etat et les régions** : Le cadre national de référence qui doit fixer les compétences respectives de l'Etat et des régions et fait partie des objectifs de la mission Charvet-Mons est semble t-il bien avancé mais il ne peut encore être communiqué.

Les représentantes de la FSU déplorent de n'avoir eu aucune réponse sur le calendrier, les futures missions de l'Onisep, sur les modalités pratiques d'accueil des personnels des Dronisep qui resteront personnels déconcentrés de l'Onisep, ainsi que sur les profils qui seront conservés à l'Onisep.

Ainsi, comme nous le craignons depuis de début, **il n'y aura plus d'unité nationale de l'information sur les formations et les métiers** mais bien une géométrie variable selon les régions.

Dans cette configuration, l'Onisep deviendra-t-il un prestataire au service des régions ?

e Action!

Le 19 décembre, jour du CTM, le SNES-FSU appelle l'ensemble des collègues à manifester leur opposition aux décisions ministérielles concernant notre profession : annonce d'une

nouvelle « carte-cible » qui aura pour conséquence la quasi disparition des CIO, nomination dans les établissements, glissement d'une partie de nos missions sur les professeurs principaux et mise à l'écart des PsyEN cantonnés à des fonctions de conseillers techniques des chefs d'établissement, baisse drastique du recrutement et précarisation de la spécialité EDO qui risque de disparaître !

Dans toutes les académies seront organisés en lien avec les enseignants des distributions de tracts, signatures de pétition, des conférences de presse et rassemblements devant les rectorats.

Il faut que les revendications des PsyEN y apparaissent clairement.

Pour tous les collègues de la région parisienne et ceux des académies limitrophes qui le peuvent, participation à l'AG à laquelle les journalistes sont invités, puis rassemblement devant le MEN et dépôt de nos revendications au MEN.

Faisons nous entendre !

Les PsyEN-EDO, les CIO, l'ONISEP

l'Ecole en a besoin !



29 nov. - 6 déc.
→ Voter !

Pour être défendu-e pendant 4 ans

Pour tout savoir : elections2018-education.fr



La première action rapide et urgente est de voter aux élections professionnelles si vous ne l'avez pas encore fait.

Jusqu'au 6 décembre, sont organisées les élections professionnelles pour élire les représentants de la profession. Ce sont eux qui siègeront en commission paritaire académique et nationale pour défendre les droits de chacun dans la transparence et l'équité. Mais ce sont eux aussi qui discuteront avec le rectorat et/ou le Ministère pour défendre notre métier.

En votant pour le SNES-FSU et le SNUipp-FSU, vous vous donnerez des élus déterminés, engagés pour vous défendre au quotidien, mais aussi porter une conception émancipatrice du rôle du PsyEN EDO et du DCIO, sauvegarder tous les CIO et les DRONISEP.